



Institut de la Vierge Fidèle
Section secondaire
Place de Jamblinne de Meux, 14
1030 Bruxelles
☎ 02 736 84 97 📠 02 734 25 61
<http://www.vf-bxl.be>
secretariat@vf-bxl.be

TENUE VESTIMENTAIRE

ANNÉE SCOLAIRE 2011-2012

La tenue vestimentaire se veut simple et correcte.

Pour les filles

- Le chemisier ou le polo blanc uni, avec col, à manches courtes ou longues,
- le T-shirt ou un sous-pull blanc ou bleu marine mis sous le chemisier à longues manches,
- la jupe bleu foncé à plis, de longueur décente ou le pantalon bleu foncé (*),
- le pull bleu foncé uni avec écusson NDF (*),
- des chaussures classiques foncées en cuir, talons maximum 4 cm,
- des chaussettes foncées unies,
- éventuellement, une ceinture foncée dans les passants du pantalon.
- Une veste classique, unie.

Pour les garçons

- La chemise blanche unie, avec col, à manches courtes ou longues et la cravate bleu foncé (*),
- le T-shirt ou un sous-pull blanc ou bleu marine mis sous la chemise à longues manches,
- le pantalon bleu foncé (*),
- le pull bleu foncé uni avec écusson NDF (*),
- des chaussures classiques foncées en cuir,
- des chaussettes foncées unies,
- éventuellement, une ceinture foncée dans les passants du pantalon.
- Une veste classique, unie.

Remarques

- ✎ Les cheveux sont de couleur naturelle.
- ✎ Les bijoux de fantaisie, le maquillage et le vernis à ongles sont discrets.
- ✎ Les piercings et tatouages sont interdits.
- ✎ Les survêtements, pulls, gilets, sweats, sweats à capuchon,... ne sont pas acceptés comme « vestes ».
- ✎ Les leggings ne sont pas acceptés.

(*) Ces vêtements, **obligatoires pour tous les élèves**, sont de **modèle imposé** de la marque Guilmot. Ils sont en vente exclusivement chez GUILMOT: rue Haute, 189 - Bruxelles - 02 512 97 49.

Tout autre vêtement, écharpe, bonnet, gants sont enlevés dès l'entrée dans un local de cours.

Le **port du foulard** ou de **tout signe distinctif d'une appartenance religieuse, politique, culturelle ou sportive** est interdit à l'intérieur de l'institut ainsi que lors des sorties, visites et activités extérieures organisées par l'école ou lorsque le nom de l'institut est associé à l'activité extérieure à laquelle participe l'élève.

Cours d'éducation physique :

- le T-shirt de l'école vendu à la Foire aux Livres,
- un training, un collant de gymnastique ou un short bleu foncé, noir ou gris
- des sandales de gymnastique et des chaussures de sport.

Tout membre de la communauté éducative peut interpeller l'élève qui ne se conforme pas à ces consignes vestimentaires.